

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 26 juillet 2021

Les apiculteurs *Esprit parc national* récompensés au 4^{ème} concours des miels de France



Les Ruchers de Bastien © Nadine Vilas



Jean-Jacques Daubert dans son rucher © Pierrick Navizet – Parc national des Ecrins

Lors de la 4^{ème} édition du concours des miels de France, organisée le 23 juin 2021, trois apiculteurs bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* ont été primés. Au total, les miels estampillés de la marque des parcs nationaux de France ont remporté neuf médailles. Les miels plébiscités par le jury du concours, produits en 2020, sont issus de ruchers implantés dans les parcs nationaux des Cévennes et des Ecrins.

Le concours des miels de France

Organisé depuis 2017 par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) et la Commission nationale technico-économique et scientifique apicole (CNTESA), le concours a pour objectif de **mieux faire connaître la diversité et la qualité des miels « made in France »** et de **valoriser le travail des apiculteurs dans l'Hexagone et les Outre-mer**.

En raison du contexte sanitaire, la 4^{ème} édition du concours s'est déroulée sur 10 sites répartis sur tout le territoire.

Avant de dévoiler un palmarès qui fait la part belle à *Esprit parc national*, les jurés ont dégusté et évalué les qualités de **242 miels français de la saison apicole 2020**, soit plus de 30 variétés de miel différents. Parmi eux, on pouvait notamment compter le miel **de bruyère Callune, celui de garrigue ou encore de litchi ou de rhododendron**.

Trois professionnels primés et neuf médailles pour *Esprit parc national*

- **La miellerie de Vielvic**

Bénéficiaire de la marque *Esprit parc national* depuis 2016, Pierre et Catherine De la Rue du Can remportent la médaille d'argent pour leurs miels de bruyère Callune et de forêt, et la médaille de bronze pour leur miel de châtaigner.

Les ruches de la miellerie de Vielvic sont réparties dans un rayon de 40 km autour de l'exploitation située à Saint-André-Capcèze (Lozère) au pied du massif du Mont-Lozère dans le Parc national des Cévennes. Une implantation idéale qui permet de changer aisément d'altitude et de disposer d'une végétation variée de mars à octobre. Durant l'été, les deux apiculteurs partagent aussi leur passion en accueillant le public sur leur exploitation chaque vendredi matin.

- **Les Ruchers de Bastien**

Bastien Alise, qui a rejoint la marque *Esprit parc national* en 2018, repart avec 5 médailles pour ses miels produits à Ventalon-en-Cévennes (Lozère) dans le Parc national des Cévennes : l'or pour ses miels de châtaignier, de garrigue et de montagne, l'argent à nouveau pour son miel de montagne et pour son miel polyfloral.

Petit-fils et fils d'apiculteur, Bastien Alise a décidé en 2017 de vivre exclusivement de sa passion : l'originalité de son travail repose sur la transhumance de ses ruchers au printemps qui voyagent sur une large partie du territoire du Parc national, au plus près des floraisons successives.

- **Le miel de Jean-Jacques Daubert**

Jean-Jacques Daubert remporte la médaille d'or pour son miel polyfloral, produit depuis Châteauroux-les-Alpes (Hautes-Alpes) dans le Parc national des Ecrins.

A l'origine accompagnateur en montagne, Jean-Jacques a transformé sa passion pour l'apiculture en activité professionnelle. Bénéficiaire de la marque *Esprit parc national – Ecrins* depuis 2015, il récolte un miel de fleurs sauvages qui reflète la richesse botanique des prairies, sous-bois et montagnes de l'Embrunais (épilobe, ronces, lierre, framboisiers, résineux, sorbiers, myrtilles, serpolet, rhododendrons, etc.).

***Esprit parc national*, concilier activité économique et respect de la biodiversité**

Ces récompenses obtenues par les professionnels *Esprit parc national* dans les parcs nationaux des Cévennes et des Ecrins sont un nouvel encouragement pour la démarche collective portée par les 11 parcs nationaux de France, rattachés à l'Office français de la biodiversité (OFB), pour **concilier activité économique et respect de la biodiversité dans ces espaces naturels protégés d'exception**.



Cette démarche est incarnée par la marque *Esprit parc national*, propriété de l'OFB et déployée par les parcs nationaux de France. Elle propose une offre d'hébergements, de restauration, de produits locaux, d'activités et de séjours inspirés par la nature.

Aujourd'hui, la marque bénéficie à plus de 1 200 produits et services représentés par 600 professionnels dans l'hexagone et les outre-mer.

Pour accéder au site web de la marque, rendez-vous sur www.espritparcnational.com

Pour suivre *Esprit parc national* sur les réseaux sociaux : [Facebook](#) et [Instagram](#)

Pour retrouver toutes les informations sur la marque *Esprit parc national*, consultez le [dossier de presse](#).

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Les **parcs nationaux de France** sont des espaces naturels protégés, terrestres et maritimes, dont le statut reconnu de « territoires d'exception » rayonne à l'international. Ils participent à ce titre à l'image et à l'identité de la France. La Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques et le Parc national de forêts sont rattachés à l'OFB.

Avec ses sommets prestigieux : la Barre des Ecrins (4 102 m) ou la Meije (3 983 m), le **Parc national des Ecrins** est considéré comme le parc européen de la haute-montagne. Plus de 400 espèces de vertébrés fréquentent le territoire comme l'aigle royal ou le chamois.

Le **Parc national des Cévennes**, classé réserve de biosphère en 1985, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 2011 pour ses paysages agropastoraux et réserve internationale de ciel étoilé depuis 2018, est un territoire de moyenne montagne à la biodiversité remarquable.

www.ofb.gouv.fr – www.parcsnationaux.fr – www.ecrins-parcnational.fr – www.cevennes-parcnational.fr

Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes
« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr

Contact presse

Romane Dondi / 07 63 32 69 89
Emma Vega / 07 63 11 21 51
presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr